

## Election de Paul Kagame à la tête de EAC, le Burundi méfiant

Deutsche Welle, 04.02.2019 Le président rwandais va présider la Communauté d'Afrique de l'est. Mais est-ce bon signe pour le Burundi ?Après la nomination du président Paul Kagame à la tête de la Communauté d'Afrique de l'est, lors du 20e sommet de chefs d'Etats de cette institution, certains Burundais redoutent un accroissement des tensions entre le Rwanda et leur pays. [Photo : le président rwandais Paul Kagame (g) en compagnie du 1er Vice-président burundais Gaston Sindimwo (d), vendredi 1er février 2019 à Arusha dans le nord de la Tanzanie.]

Les relations entre les deux pays sont fortement dégradées depuis 2015. Une procédure rogatoire L'ancien président rwandais à la tête de la Communauté d'Afrique de l'est a suivi une procédure tout à fait normale. Avec le président Paul Kagame aux commandes de la communauté, Gaston Sindimwo, le chef de délégation burundaise à Arusha, espère que la situation entre les deux pays pourra se normaliser: "Le Burundi ne devrait pas être un frein. Les choses devraient s'éclaircir d'elles-mêmes. Il faudra faire tout pour que la situation soit débloquée, pour que la communauté est-africaine puisse travailler convenablement à la satisfaction de la population." Après avoir été président de l'Union africaine, cette nouvelle désignation pourrait être une opportunité pour Paul Kagame de mettre fin aux tensions politiques entre le Burundi et le Rwanda. Gabriel Banzawitonde, le président du parti Alliance pour la paix, la démocratie et la réconciliation, pense que Paul Kagame devrait organiser "un sommet extraordinaire sur les tensions entre le Burundi et le Rwanda. Il a un mandat d'une année et il a besoin d'en sortir avec honneur. Et l'honneur réside dans la recherche des solutions aux problèmes et l'entente dans la communauté." Aucune nuisance en vue La présidence de la Communauté d'Afrique de l'est par le Rwanda n'aura pratiquement "aucun impact négatif" sur le Burundi. C'est du moins ce qu'affirme Zénon Nimubona du parti pour la Renaissance nationale, en faisant référence à la procédure de prise de décision au sein de la communauté. Il rappelle en effet que "la présidence de l'EAC n'influe pas sur les décisions à prendre. Parce que les décisions sont prises à l'unanimité donc ce n'est pas un individu qui décide, c'est une décision collective. Les problèmes seront traités normalement ou ne seront pas traités parce que les questions sont abordées à l'unanimité. S'il y a un seul absent, le sommet ne se tient même pas." La présidence de la communauté est une rotation. Selon cette procédure, chacun des chefs d'Etats en occupe la présidence à son tour, pour un mandat d'une année. Après le Rwanda, ce sera le tour du Burundi d'en assurer la présidence.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});